

Face à la pression foncière en Île-de-France, la Safer et l'Epifif unissent leurs expertises.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 25 SEPTEMBRE 2026

Fait à Paris

Safer de l'Île-de-France

19 rue d'Anjou
75008 Paris

Tél. : 01 42 65 28 42
Fax : 01 42 65 08 50
safer@safer-idf.com
www.saferidf.fr

EPF Île-de-France

4/14 rue Ferrus
75014 Paris

Tél. : 01 40 78 90 90
communication@epfif.fr
www.epfif.fr

CONTACTS PRESSE SAFER

Attachée régionale :

Houmaïrat M'MADI
01 42 65 46 89
houmairat.mmadi@safer-idf.com

Chargée de communication :

Tatia APHRIAMASHVILI
06 07 44 12 68
tatia.aphriamashvili@safer-idf.com

CONTACTS PRESSE EPFIF

Directrice de la communication :

Delphine COUE
06 32 03 08 22
dcoue@epfif.fr



Signature de la convention de partenariat
Crédit photo : Hugues-Marie Duclos

En Île-de-France, la pression foncière est forte et les besoins nombreux : se loger, développer l'activité économique, maintenir l'agriculture et préserver les espaces naturels. Face à ces enjeux, la Safer de l'Île-de-France et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (Epifif) réaffirment une coopération engagée depuis 2009, en conjuguant leurs expertises sur les fonciers urbains, agricoles, naturels et forestiers. Une convention-cadre actualisée sera signée à l'occasion du Congrès des maires de Seine-et-Marne le 25 septembre 2026.

« En Île-de-France, la sobriété foncière exige une parfaite articulation entre les acteurs publics. Avec cette nouvelle étape de notre partenariat avec la Safer, nous conjugons nos expertises et nos compétences opérationnelles pour renforcer notre rôle de régulateur du foncier francilien. Ce cadre renouvelé nous permet d'anticiper le portage long terme tout en investissant des champs d'expérimentation, à l'image de la renaturation à Annet-sur-Marne. L'enjeu est stratégique : analyser sur le terrain ce que sera demain l'économie de la compensation au titre du Zéro Artificialisation Nette. » indique **Jean-Philippe Dugoin-Clément, président de l'Epifif.**

Sur le terrain, les expertises de la Safer et de l'Epifif sont complémentaires. La Safer, opérateur foncier investi d'une mission de service public, apporte sa connaissance des espaces agricoles, naturels et ruraux et des exploitations qui les font vivre. L'Epifif mobilise quant à lui le foncier nécessaire aux projets de transformation des territoires.

Safer de l'Île-de-France

19 rue d'Anjou
75008 Paris

Tél. : 01 42 65 28 42
Fax. : 01 42 65 08 50
safer@safer-idf.com
www.saferidf.fr

EPF Île-de-France

4/14 rue Ferrus
75014 Paris

Tél. : 01 40 78 90 90
communication@epfif.fr
www.epfif.fr

CONTACTS PRESSE SAFER

Attachée régionale :

Houmaïrat M'MADI
01 42 65 46 89
houmairat.mmadi@safer-idf.com

Chargée de communication :

Tatia APHRIAMASHVILI
06 07 44 12 68
tatia.aphriamashvili@safer-idf.com

CONTACTS PRESSE EPFIF

Directrice de la communication :

Delphine COUE
06 32 03 08 22
dcoue@epfif.fr

Les métiers de ces deux opérateurs du foncier se complètent naturellement : développement urbain, agriculture et préservation des espaces naturels sont étroitement liés. Cette complémentarité permet d'appréhender le foncier dans son ensemble et d'agir collectivement au service de l'intérêt général.

DES SOLUTIONS CONCRETES FACE AUX ENJEUX FONCIERS

La nouvelle convention-cadre, permettra aux deux établissements de prolonger la coordination de leurs outils et de leurs interventions.

- anticiper les effets des projets d'aménagement sur l'agriculture, en analysant leur impact sur les exploitations concernées et leurs besoins
- rechercher et mobiliser du foncier pour les fermes impactées par un projet
- maintenir un usage agricole pendant les périodes de portage foncier
- redonner une vocation à des terrains dégradés ou en déshérence

UNE ILLUSTRATION DE SOLUTION CONCRÈTE

À Annet-sur-Marne, en Seine-et-Marne, la coopération entre la Safer et l'Epifif trouve par exemple une traduction concrète. Depuis 2023, les deux partenaires travaillent sur un ancien terrain de camping artificialisé et dégradé par des dépôts sauvages et des occupations illégales. D'une superficie de 6 hectares, le site fait l'objet d'une expérimentation visant à lui redonner une vocation naturelle et écologique.

Cet exemple illustre l'une des possibilités offertes par la mise en commun des expertises et des outils des deux établissements : redonner une vocation à un foncier dégradé plutôt que mobiliser de nouveaux espaces.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR UN PARTENARIAT ENGAGÉ DEPUIS 2009

Au-delà des outils fonciers, le partenariat Safer-Epfif porte une conviction commune : face à la pression foncière et à la diversité des usages, aménagement, agriculture et environnement doivent être pensés collectivement, au bénéfice des territoires et de leurs habitants.

La signature du renouvellement de la convention-cadre intervient également dans un contexte de changement des directions des deux partenaires. Guillaume Terrailot, Directeur général de l'Epifif et Thibaut Périnet, Directeur général délégué de la Safer de l'Île-de-France signeront ensemble cette nouvelle convention, réaffirmant un partenariat engagé depuis plus de quinze ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

Signature de la convention Safer de l'Île-de-France – Epifif

À l'occasion du Congrès des maires de Seine-et-Marne